



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Cession complémentaire à la CAN de parcelles de terrain sises
avenue Salvador Allende pour la création du pôle universitaire de
Niort**

Président :

Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060445

SECRETARIAT GENERAL

**Cession complémentaire à la CAN de parcelles de terrain sises
avenue Salvador Allende pour la création du pôle universitaire de
Niort**

Monsieur Alain BAUDIN Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération du 22 Septembre 2006 le Conseil Municipal a validé le principe d'une vente à la CAN des parcelles KX n°20 et KX n°1p, cession qui devait être confirmée par une délibération ultérieure après réception de l'avis du domaine.

Ainsi, je vous propose de céder à la CAN les parcelles cadastrées section KX n°20 d'une superficie de 876 m2 et KX n°1p d'une superficie d'environ 400 m2 au prix fixé par le service du domaine, soit un montant de 3.450 €

L'emprise exacte sera déterminée par une géomètre-expert et fera l'objet d'un document d'arpentage.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la cession à la CAN des parcelles cadastrées KX et n°20 (partie en bordure de voie) et KX n°1p (partie en nature de fossé) conformément à l'avis du service du domaine.
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits y afférant étant supportés par la CAN.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER